

Direction des collèges

Agent polyvalent d'entretien – équipes mobiles territorialisées nettoyage

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

C

Adjointes techniques territoriaux

C2

La Direction

La Direction des collèges pilote la mise en œuvre du Plan « collèges » sur les thèmes de la restauration scolaire, la mise en place de niveau de service et la sectorisation scolaire. Elle accompagne également les établissements grâce à l'allocation de dotation et de subventions de fonctionnement.

Elle regroupe plus de 300 collaborateurs qui participent au fonctionnement et à l'entretien des 38 collèges publics et 8 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat que compte le Département et qui accueillent 21 000 collégiens. Elle compte par ailleurs une équipe mobile départementale de restauration et des équipes mobiles de nettoyage intervenant sur les territoires de Grand Chambéry, Tarentaise/Arlysière.

Objectifs du Service

- Assurer de bonnes conditions d'accueil pour les collégiens
- Garantir la propreté des établissements conformément au niveau de service départemental
- Assurer un service de restauration qualitatif

FINALITES DE LA FONCTION

Sous l'autorité hiérarchique du responsable des équipes mobiles des collèges, sous l'autorité fonctionnelle du principal et par délégation, de l'adjoint-gestionnaire :

- Assurer les missions de remplacement, de soutien et de renfort au sein des collèges pour l'entretien des locaux, des surfaces et des matériels et pour le service de restauration

MISSIONS

Missions de remplacement, de soutien et de renfort pour l'entretien des locaux, des surfaces et des matériels et pour la restauration :

- Garantir la continuité du service en réalisant les tâches à charge de l'agent remplacé
- Assurer le reporting en fin de mission auprès du responsable de l'unité équipes mobiles (signaler les bonnes pratiques et/ou les dysfonctionnements, renseigner tout document permettant le suivi de l'activité)

Nettoyage des locaux et des matériels :

- Effectuer le nettoyage et l'entretien courant des locaux, conformément aux niveaux de service départementaux (mode normal et modes adaptés en cas d'absentéisme)
- Assurer le maintien en état de propreté de l'établissement, dans le respect des niveaux de service départementaux
- Veiller au bon fonctionnement des installations de l'établissement, en signaler les éventuels dysfonctionnements et dégradations
- Garantir la propreté dans le cadre des prescriptions d'hygiène en vigueur (protocoles sanitaires)
- Utiliser les équipements fournis par le Département (autolaveuses, chariots de nettoyage par pré-imprégnation)
- Veiller au rangement et au nettoyage du matériel utilisé
- Participer au grand nettoyage de fond au moment des permanences

Restauration :

- Participer à la préparation des repas ou à la remise en œuvre de repas livrés sous l'animation du responsable de la restauration (chef de cuisine ou responsable de cuisine satellite)
- Assurer le service des repas et l'accompagnement des convives pendant le temps du repas
- Assurer le nettoyage et la désinfection du matériel et des locaux de la cuisine et de la salle de restauration conformément au plan de nettoyage et désinfection du PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire)
- Effectuer la plonge
- Participer à la réception des marchandises (rangement, rotation stock)
- Respecter les règles et procédures en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, définies dans le PMS

Fonctionnement général de l'établissement :

- Participer à l'accueil des élèves, des personnels, des prestataires ou tout autre visiteur
- Favoriser le dialogue avec l'ensemble des services de l'établissement

Le poste nécessite le respect des contraintes horaires, des tâches et consignes, telles que définies par la collectivité et par l'adjoint-gestionnaire de l'établissement.

Ponctuellement, l'agent pourra être affecté hors de son périmètre géographique d'intervention.

Dans le cadre de son activité, l'agent sera amené à effectuer des déplacements routiers réguliers pouvant être de durée variable et par tous types de condition météorologique.

Autorité hiérarchique	Autorité fonctionnelle	Liens fonctionnels
- Responsable des équipes mobiles des collèges - Chef(fe) du service accompagnement des équipes d'agents des collèges	- Les chefs d'établissement - Les adjoints-gestionnaires de l'EPL	- Direction des collèges (DC) - Direction des bâtiments et moyens généraux (DBMG) - Technicien qualité hygiène et propreté (DC) - Agents des collèges - Tous services en tant que de besoin - Prestataires - Fournisseurs

COMPETENCES ATTENDUES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Permis de conduire de catégorie B Techniques et produits de nettoyage Utilisation des équipements fournis par le Département et/ou par le collège (autolaveuses, monobrosses, chariots de nettoyage par pré-imprégnation) Procédures et règles d'hygiène, de propreté et de sécurité Normes de sécurité et risques pour le public Gestes et postures de manutention manuelle | <ul style="list-style-type: none"> Capacité d'adaptation Aisance relationnelle Travail en équipe Exemplarité inhérente à l'exercice d'une fonction en milieu éducatif Rigueur et méthode Sens du service Autonomie Prise d'initiative, réactivité |
|---|---|

Caractéristiques	Moyens
- Résidence administrative : - Chambéry (EMAT secteur Grand Chambéry) - Albertville (EMAT secteur Tarentaise-Arlysère) - Temps de travail : Annualisé - Travail le dimanche et jours fériés : NON - Poste télétravaillable : NON - Port de charges : OUI - Port d'équipements de protection individuelle : OUI - Port de vêtements de travail : OUI - Astreintes : NON - Déplacements sur le Département : OUI - NBI : OUI ➔ si OUI, Nombre de points : 10 - Motif : Agent d'équipe mobile	- Véhicule : OUI (excepté pour le secteur Grand Chambéry) - Moyens spécifiques : OUI ➔ Si OUI, préciser : - Smartphone

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

